

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 22 MARS 2018

DELIBERATION N°2018.00099

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA REGION LYONNAISE (ADERLY) - DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 09 mars 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 75 Nombre de pouvoirs : 16 Nombre de voix : 91

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, CADEGROS, Μ. Régis Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER représenté par M. Gabriel BENIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND. FAUVEL, FAYOLLE, Bernard M. Christian Mme Sylvie FAYOLLE. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST. M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, M. Robert Samy KEFI-JEROME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ. M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Caroline MONTAGNIER, Brigitte MASSON, М. Yves M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT représenté par M. Hans ALBERT, M. Hervé REYNAUD, Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT représentée par M. Raymond JOASSARD, M. Gilles THIZY, Mrne Marie-Helene THOMAS, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, M. Enzervitanremerine ZADRA, M. Georges ZIEGLER

Le 03 avril 2018 VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180305-D201800099I0-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180403

Pouvoirs:

M. Jean-François BARNIER donne pouvoir à M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER donne pouvoir à Mme Christiane JODAR, Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Paul CELLE donne pouvoir à M. Yves PARTRAT, M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à Mme Siham LABICH, Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Denis CHAMBE, Mme Annick FAY donne pouvoir à M. Eric BERLIVET, M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE, Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Frédéric DURAND, M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE, M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA, M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Bernard BONNET, Mme Anne-Françoise VIALLON donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES

Membres titulaires absents excusés :

Jean-Alain BARRIER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Henri BOUTHEON, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE, Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Pascale MARRON, M. Stéphanie Diida OUCHAOUA, Mme MOREAU, Mme M. Gaël PERDRIAU. M. Florent PIGEON, Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, M. Lionel SAUGUES, M. Alain SCHNEIDER, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE



DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 22 MARS 2018

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA REGION LYONNAISE (ADERLY) - DESIGNATION DES REPRESENTANTS

En 2015, les élus du Pôle Métropolitain ont proposé que l'ADERLY devienne l'outil métropolitain pour la prospection internationale. Saint-Etienne Métropole a ainsi signé une convention de partenariat avec l'ADERLY le 30 avril 2015 pour une durée de trois ans.

Le Bureau du 08 mars 2018 a décidé de renouveler l'adhésion de Saint-Etienne Métropole à l'ADERLY pour 2018.

Dans le cadre du partenariat, Saint-Etienne Métropole bénéficie de deux postes au sein du Conseil d'Administration de l'ADERLY.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

Monsieur le Président présente les candidatures proposées.

Il s'agit de Monsieur Georges ZIEGLER et Monsieur Gaël PERDRIAU, comme représentants de Saint-Etienne Métropole à l'ADERLY.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée s'il y a d'autres candidats. Il constate l'absence d'autre candidature.

<u>Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité Monsieur Georges ZIEGLER et Monsieur Gaël PERDRIAU comme représentants de Saint-Etienne Métropole au sein du Conseil d'Administration de l'ADERLY.</u>

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU